

Comité Interdépartemental d'Escrime de Lorraine

✉ : Maison Régionale des Sports - 13 rue Jean Moulin - 54510 TOMBLAINE

☎ 03.83.18.87.40 - Fax : 03.83.18.87.41 - ✉ : cidescrimelorraine@lorraine-sport.com

STAGE DE DETECTION M13/M15 (1,2^{ème} année) Fleuret - Epée - Sabre Du 29 au 31 octobre 2018 Lac de Madine à Heudicourt

Lieu :

Madine - 55210 Heudicourt les 29, 30 et 31 octobre 2018

Hébergement et restauration :

L'hébergement et la restauration se feront sur le site de La Madine. Les draps et couvertures sont fournis. Ne pas oublier les serviettes de toilette.

Accueil :

Du lundi 29 octobre à 10H00 au mercredi 31 octobre 2018 à 17H00

Conditions de participation :

- Les tireurs M13/M15 s'inscrivant dans une démarche compétitive (zone et régionale).
- Les M17 1^{ère} année souhaitant participer sont placés en liste d'attente et seront contactés ultérieurement selon les places disponibles.

Il y a 13 places à chaque arme. Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée.

Dans le cas où nous enregistrons moins de 10 inscriptions dans une arme à la date du 15 octobre, cette arme sera annulée.

Coût :

95.00 € par stagiaire à régler **par chèque** libellé à l'ordre du **CID d'Escrime de Lorraine**. Ce montant ne représente qu'une partie du coût réel du stage. La différence est prise en charge par le CREGE, tout comme les frais d'encadrement.



Comité Interdépartemental d'Escrime de Lorraine

✉ : Maison Régionale des Sports - 13 rue Jean Moulin - 54510 TOMBLAINE

☎ 03.83.18.87.40 - Fax : 03.83.18.87.41 - ✉ : cidescrimelorraine@lorraine-sport.com

Il est impératif que le chèque parvienne au Comité Interdépartemental d'Escrime de Lorraine - Maison Régionale des Sports - 13 rue Jean Moulin - 54510 TOMBLAINE avant la date butoir, en même temps que l'inscription et la fiche sanitaire. Les dossiers incomplets ou/et hors délais ne seront pas retenus.

Attention : En cas de désistement tardif, même pour cause de maladie ou de blessure attestée par un certificat médical, les frais d'inscription ne pourront être remboursés que dans le cas où l'hébergement et la restauration ne nous sont pas facturés par le ou les prestataire(s).

Matériel :

- Tenue d'Escrime complète
- 2 armes électriques (lames n°2 ou 5) , 2 fils de corps
- Chaussures d'intérieur
- Corde à sauter
- Tenue d'extérieur + chaussures d'extérieur
- Vêtement de pluie
- Nécessaire de toilette

Clôture des inscriptions :

Lundi 15 octobre 2018, 10H00 (après l'arrivée du courrier)

Les stagiaires sont placés sous la responsabilité de l'équipe d'encadrement durant la totalité de la durée du stage. Les stagiaires s'engagent à : Ne pas fumer, ne pas introduire et consommer d'alcool, rester dans l'enceinte du stage, respecter les horaires du coucher. En cas de défaillance d'un stagiaire à l'une de ces règles, l'équipe d'encadrement se réserve le droit de l'exclure sur le champ de façon définitive. Celui-ci devra alors s'acquitter de la totalité du stage.

Salutations sportives.

La commission technique

